

Prime vélo

*Pour une mobilité
plus douce au quotidien*

2026



Jusqu'à

250 €

pour l'achat d'un
Vélo à Assistance
Électrique (VAE)
classique

NOUVEAUTÉ

jusqu'à

500 €

pour l'achat d'un
vélo cargo ou adapté

**Bièvre Isère encourage ses habitants à
adopter un mode de déplacement quotidien
alternatif à la voiture individuelle**

NOUVEAUTÉ

Qui est éligible à la Prime vélo ?

- Le dispositif s'adresse aux particuliers, de **16 ans** et plus, résidant sur le territoire de Bièvre Isère.
- Vous devez acheter votre vélo sur le territoire de Bièvre Isère. **Seuls les vélos adaptés** peuvent être **achetés** sur l'ensemble du **département de l'Isère**.
- **Équipez-vous en famille**, vous avez le droit à une prime par habitant **sans limite annuelle par foyer**.

Comprendre le montant de la prime

Type	Musculaire	VAE classique	Cargo	Adapté
NEUF	100 €	250 €	500 €	500 €

Pour les vélos d'occasion, l'aide est de 50% du prix du vélo dans la limite de la prime pour un vélo neuf.

Je souhaite bénéficier de la Prime vélo

- 1** Je vérifie si je suis éligible à la prime en lisant le règlement sur bievre-isere.com ou scanner le QR code :



- 2** Si je suis éligible, je remplis le formulaire et fournis l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Puis je transmets mon dossier :

- **Via le formulaire en ligne** sur bievre-isere.com
- **Par courrier à :**

*Bièvre Isère Communauté
Direction Transition Écologique et Mobilités
1 avenue Roland Garros
38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs*

- 3** Si mon dossier est accepté, je reçois ma prime sous forme de virement bancaire.

+ D'INFOS :

04 76 93 51 46 • mobilites@bievre-isere.com